

infax snpnc

A TOUS PNC XL

BS.10-07-080 i XL

Tél : 01 49 19 58 18



RAPPEL

ASTREINTES:

CELLES-CI NE COMMENCENT QUE LE JOUR J. VOTRE ASTREINTE DEBUTE A 3H, HEURE FRANÇAISE. LES OPERATIONS PEUVENT VOUS TELEPHONER A 3 H01 HEURE

FRANÇAISE. LES APPELS EN DEHORS DES HEURES D'ASTREINTE NE SONT PAS ACCEPTABLES. FAITES RESPECTER LES ACCORDS. NE REPONDEZ PAS !

DISPO :

LES NOTIFICATIONS DE CHANGEMENT NE PEUVENT INTERVENIR QU'AVANT 19H, HEURE FRANÇAISE. EXEMPLE : SI VOUS ETES EN DISPO MARDI ET QUE VOUS N'AVEZ PAS ETE CONTACTE AVANT 19H LUNDI ALORS VOUS ETES DEGAGES DE TOUTE ACTIVITE MARDI.

REPOS :

SI VOS CONGES PAYES OU VOS REPOS ONT ETE VALIDES ILS NE PEUVENT ETRE MODIFIES SANS VOTRE ACCORD. SANS REPONSE 1 MOIS AVANT LA PRISE A EFFET DES CONGES PAYES, CEUX-CI SONT DE FAIT ACCEPTES.

CONTINUEZ A VOUS SYNDIQUER !

Plus vous serez nombreux, plus nous pourrons être pris au sérieux. Nous avons besoin de votre soutien face à une Direction qui ne cesse de nous provoquer !

REJOIGNEZ-NOUS AU SEIN DU SNPNC !

CONGES PAYES ATTENTION :



Nous rappelons aux PNC en CDI, qu'ils doivent poser leur reliquat de congés avant le 1^{er} août 2010, en respectant rigoureusement les nouveaux accords sur les congés payés sur XLnet,

puis les onglets suivants :

- Σ Directions
- Σ DRH, ressources humaines
- Σ Accords d'entreprise
- Σ PN commercial

En cas de non-respect de la date buttoir, le planning pourra dispatcher les congés restants comme bon lui semble !

COMPTE RENDUS DP ET CE : TENEZ-VOUS AU COURANT !

Sur XLnet, cliquez sur :

- Σ Directions
- Σ DRH, ressources humaines
- Σ Réunions sociales

Il est important que vous vous informiez sur les réponses apportées par la Direction aux questions DP et CE, afin de ne pas poser les mêmes questions.

LA DIRECTION FAIT LA SOURDE OREILLE !

Nous sommes passés à un mode d'apprentissage sur ordinateur avec l'ê-doc. Or tous les PNC ne disposent pas d'un ordinateur portable et l'accès internet n'est pas toujours gratuit. La direction se refuse à toute participation pour l'achat de *notebook*, ce qui est inadmissible !

XL doit s'assurer que tous les PNC ont le matériel nécessaire pour pouvoir valider et prendre connaissance des révisions obligatoires. Nous demandons l'accès internet gratuit dans les hôtels. Un poste fixe avec internet doit également être disponible pour tous les PNC.

ARGENT QUAND TU NOUS TIENS !



LA DIRECTION, POUR REALISER L'ACTIVITE INCOMBANT AU 320 DE SKYSERVICE (FAILLITE DE SKYSERVICE EN MARS 2010), A PRIS EN ACMI 1 A320 DE VIKING HELLAS ET 1 B737 DE VIKING SWEDEN.

NOUS APPRENNONS QUE CES AVIONS APPARTIENNENT A 50% A MR PHIL WYATT, FONDATEUR DE XL LEISURE, TO EUROPEEN COMPRENANT XL AIRWAYS FRANCE, XL AIRWAYS GERMANY ET XL AIRWAYS UK (QUI FIT FAILLITE EN 2008).

QUE LE MONDE EST PETIT !!!!!

